



# Certificat de qualité pour sondes géothermiques

La Commission a contrôlé le dossier remis par la société Agtan SA, Granges-près-Marnand conformément au règlement du certificat de qualité et a effectué une visite au siège de l'entreprise et sur les lieux de forage. Le résultat s'est révélé conforme aux exigences et le Groupement professionnel Suisse pour les pompes à chaleur (GSP) se réjouit de remettre à cette société le certificat de qualité pour sondes géothermiques

**Validité de ce certificat : jusqu'au 31.12.2026**

**Agtan SA, Granges-près-Marnand**

**Groupement professionnel Suisse pour les pompes à chaleur (GSP)**  
Steinerstrasse 37, 3006 Berne



Conseil national Matthias Jauslin  
Président



Alexandra Märki  
Directrice